

Ce jeudi 27 juin à 12h45, la région Nouvelle-Aquitaine a atteint un pic de consommation électrique proche de l'historique pour l'été avec 5 606 MW.

Au même moment, la production d'électricité photovoltaïque régionale s'élevait à 1 753 MW, permettant de couvrir 31 % des besoins de cette pointe de consommation.

La raison de ce pic de consommation d'électricité : une canicule en plein mois de juin, période où l'activité économique est encore importante.

En effet, lors des périodes de canicule, la consommation d'électricité augmente. Ce phénomène est dû à l'utilisation des climatiseurs et des ventilateurs notamment. Ainsi, pour chaque degré au-dessus des températures normales de saison, nous observons une hausse de consommation de 500 MW, soit l'équivalent de la consommation en électricité de la ville de Bordeaux.

La pointe de consommation estivale reste tout de même très largement inférieure à celle que nous connaissons en hiver, qui peut être deux fois plus importante.

Grâce au travail de ses prévisionnistes, qui travaillent en lien étroit avec Météo France, RTE avait anticipé cette pointe de consommation dès la semaine dernière et a pu ajuster l'équilibre entre production et consommation pour passer cette pointe, à la seconde près.

A l'échelle nationale, la production d'électricité actuellement disponible est suffisante pour répondre à ce pic de consommation. Ils permettent même de réaliser des exports d'électricité vers nos pays voisins.

Dans cette période de forte consommation, l'adoption de gestes simples permet de maîtriser sa consommation d'électricité et ainsi d'agir sur sa facture et en faveur de l'environnement comme : éteindre les appareils en veille, déconnecter son téléphone de son chargeur lorsqu'il est totalement chargé, activer la touche "éco" de son lave-linge et de son lave-vaisselle, ne pas laisser les réfrigérateurs ou congélateurs ouverts trop longtemps, limiter l'envoi d'emails avec des pièces jointes trop lourdes, etc.

Si vous souhaitez suivre en temps réel la production et la consommation d'électricité, en France et dans notre région, rendez-vous sur l'application éCO2mix ou sa version web.